

DECISION n° 2024-415

Le Directeur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'INSA Rennes,

Vu le règlement intérieur de l'INSA,

Vu la délibération n° 2024.10.03-03 du 3 octobre 2024 portant approbation du projet de création d'une unité de recherche « Fabrique de la Pensée Critique Sciences, Technologie, Société, Environnement »,

Décide :

Article 1 : Clément MABI, Professeur junior, est nommé responsable de la Fabrique de la Pensée Critique Sciences, Technologie, Société, Environnement, à compter du 4 octobre 2024.

Article 2 : Le Directeur, la Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable de l'INSA de Rennes sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Le 04 octobre 2024

Le Directeur

Vincent BRUNIE

